L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 OCTOBRE 1886.

Charité.

La Nouvelle-Orléans ne compte guère de princes de la Finance dans son histoire ; mais durant une longue période, on n'eût trouvé nulle autre part un tableau plus complet de l'aisance et de la belle humeur chez les masses. Il y avait de l'emploi à peu près pour tous les bras, pour tous les esprits; et si l'on ne vivait pas d'une vie aussi tapageuse qu'aujourd'hui, si l'on dépensait, en gens bien après, sans orchestrer sa dépense avec des roulements de tambour, comme un enfant leur qui convie les badauds à écouter son boniment, on n'en était pas moins heureux et surtout moins élégant.

Très mal venu eut été celui qui aurait voulu se rattacher à l'école, trop fréquentée maintenant, de ces écœurants parvenus, de ces parasites aussi, affichant l'insolence de l'argent qu'ils ont on n'ont pas, et qui croiraient déroger, les tristes hères! en se mêlant à ceux qui vivent, avec honneur, d'un travail quotidien, modestement, bourgeoisement.

Quand la malchance vous conduit dans le voisinage de ce détestable type, incommodant autant que ridicule, porter la main au nez ; cette caque la ne peut pas se *désharenger;* elle sent toujours son fruit, elle persiste dans son parfum.

Par bonheur, elle forme l'exception ; et les gens qui ont du cœur et du nez, dédaignent ces plates façons, évitent ces effluves.

A l'heure où nous voici, l'aisance, presque générale de jadis, n'est plus; ceux qui semblaient être le plus à l'abri des coups du sort, ont été frappés cruellement, terrassés; ils arrivent à l'âge où peut-être il ne leur restera plus assez de force morale et physique pour se relever.

Vous seriez attristé, consterné, si l'on faisait passer sous vos yeux le défilé des misères où, généreux, se consument des débris de famille, d'une honorabilité native, héréditaire ; familles historiques aussi en Louisiane, et qui dans le passé appartinrent à notre monde le plus élevé. Monde où l'on s'abstenait de vous détailler,—ainsi que tant et tant le font actuellement—le coût de chaque pièce du menu auquel vous goûtiez, de la demeure où vous étiez reçu avec une distinction réelle.

Si cette aisance à tous les degrés de l'échelle a cessé; si les hommes manquent aux champs et encombrent les villes et toutes leurs avenues; si les nécessiteux se condamnent au *far niente*, en laissant, faute de leurs bras, l'agriculture en torpeur, le niveau de la fortune s'est élevé pour quelques-uns. On citerait peut-être aujourd'hui des chiffres plus élevés que ceux du passé.

Néanmoins cela se réduit à fort peu de chose, si nous jugeons comparativement à tant d'autres Etats américains. Je mets en fait qu'il serait malaisé de nommer trois millionnaires authentiques en Louisiane; et encore quand je dis millionnaire, il faut entendre qu'un de ces élus-là ne pourrait pousser ces millions au delà de la colonne des unités. Un, deux, trois millions peut-être; et encore, j'imagine que je me risque fort en arrivant à ces hauteurs; je ne ferais certainement pas une gageure là-dessus.

Rapprochez ce fait des nombreux points de la République Américaine où vous rencontrez des individus dix, vingt, cent fois millionnaires, et vous en viendrez à convenir que, pour l'heure, nous sommes assurément l'une des villes les plus pauvres de ce continent.

Eh bien, et c'est là que j'en veux venir, si la Nouvelle-Orléans a perdu sa prospérité d'antan, elle n'a rien perdu de cette générosité qui, à toutes les époques, fut sa note caractéristique, dominante.

A travers les plus rudes épreuves, alors que le dissolvant de la guerre et les rapines d'un soudard yankee lui ravissaient même une partie du pain quotidien, elle a toujours su trouver à distraire une offrande de ses faibles ressources; elle a su mettre en pratique son sentiment de charité, qui paraît encore retrouver des forces en se heurtant aux obstacles, comme jadis Antée en touchant la terre.

Oui, sous ce rapport la Nouvelle-Orléans dans son ensemble se ressemble à elle-même. Je pourrais vous *réciter* ici, à l'infini, les noms de ceux, de celles auxquels, quelque peu inquiètes elles-mêmes du lendemain, laissent de côté leur personnalité, leurs obsessions, leurs soucis, et vont sans cesse aux infortunes; non pas pour la curiosité hystérique de les contempler, mais pour se raffermir dans leur mission de charité. Les souffrances les attirent ; ce sont, avant tout, les demeures indigentes, nues, qu'elles visitent; il semble qu'elles aient la volupté du galetas, si je puis dire ainsi.

Certes, la Nouvelle-Orléans a ses pauvres, ses indigents, bien nombreux hélas! mais elle ne demeure jamais insensible à l'appel, quand on lui dit qu'elle doit s'imposer un surcroît d'efforts, un surcroît de charges, pour soulager aussi des misères en dehors de son sein.

C'est ainsi qu'au moment actuel, tout en songeant aux malheureux dont ses Société diverses se sont constituées les protectrices, elle a jeté un regard sur la tragédie déchirante de Sabine City et du Bayou Johnson.

Mieux encore.

Ce n'est pas assez d'envoyer son denier aux naufragés de là-bas, presque miraculeusement arrachés aux gouffres, elle songe que la tempête inexorable a emporté bien des mères, bien des pères, et que sur ces rives, si épouvantablement frappées errent des orphelins qui, eux aussi, disparaîtront dans la tourmente du dénûment, si quelque voile ne blanchit pas l'horizon et ne vient pas opérer leur sauvetage.

Eh bien, *il faillait que s'achevât* ce massacre des petits par le destin, en train de cruauté, nul n'aurait le droit d'accuser notre ville de n'avoir pas entendu, de n'avoir pas voulu entendre les cris de détresse, les sanglots de l'agonie, s'élevant si près d'elle.

Cette fois même, et comme dans un lyrisme de charité, on va plus loin que les ressources apparentes; on agit sans compter, tant on a foi dans la libéralité de notre population. On offre de faire venir ici ces tristes orphelins, de les recueillir sans hésiter, quel que soit leur nombre.

Les directeurs et directrices des Asiles sont en campagne; tous avec les mêmes visées; ils se disputent à l'envi la possession, la tutelle de ces petite êtres, qui entrent à peine dans la vie et sont déjà si terriblement torturés.

Que cette œuvre, sainte entre toutes, s'accomplisse donc; elle sera une fierté de plus pour notre Nouvelle-Orléans.

Oui, "laissez venir à nous les petits enfants"; c'est le Verbe même. Et qui sait si, un jour, quelques uns de ceux que l'on aura ainsi ravis à l'adversité, à une mort presque certaine, ne rendront pas cent fois à notre ville, en talent, en bienfaits, ce qu'elle aura fait pour eux. Les roseaux qui emportent un enfant sur les eaux agitées, peuvent être tombe ou berceau. La pitié d'une fille de Pharaon a donné au Moïse à l'Humanité.

Les Associations de Bienfaisance, les Asiles sont des facteurs très actifs de civilisation. En diminuant l'intensité des infortunes, ils diminuent aussi ces haines que la pauvreté absolue, continue, noire, engendre contre la société, et le nombre de ceux qui, chargés d'insertames et de colères, se décident, un jour ou l'autre, à de redoutables revanches. Le bienfait change souvent en débiteur reconnaissant celui qui, décidément délaissé, oublié, fût devenu un créancier dangereux, ne se contentant même plus de la livre de chair que réclamait Shylock.

Ces associations charitables sont en bon nombre à la Nouvelle-Orléans ; et j'aime à le signaler tout d'abord, en remarque que la plus grande somme d'activité utile est dépensée par celles qui se composent de femmes.

Celles-ci sont parfois si dévouées à leurs pieuses entreprises, qu'elles en négligent leurs propres intérêts. Toujours au poste de l'action, elles ont tellement le sentiment, la religion du devoir, qu'on peut vraiment dire qu'elles en sont les fonctionnaires.

Fonctionnaires non rémunérés, bien entendu, et qui, au contraire, y vont de leurs deniers, quand le tronc du pauvre ne suffit pas à ses besoins.

Sans relache elles sont engagées dans la conspiration du bien, si l'on me permet ce cliquetis de mots ; et lorsque de tels Catilinas sont aux portes de Rome, ouvrez les vite et bien largement. C'est le salut qui entre.

Parmi ces tout admirables organisations il en est une, dont je veux vous dire quelques mots aujourd'hui : *La Société Hospitalière des Dames Louisianaises.* Elle va sans bruit, dans l'ombre ; mais accoutumée à cheminer par cette ombre, elle y fait bonne route.

De fondation assez nouvelle, elle a voulu, en se formant, limiter son action à un seul objet, afin de le remplir plus surement : fournir du charbon aux nécessiteux. C'est donc surtout aux approches de l'hiver que ces Dames préparent, règlent leur distribution.

Jusqu'ici elles comptent 40 membres seulement ; et comme la quotité mensuelle n'est que de 50 cents, vous comprenez de quel humble budget elles disposent pour secourir leurs protégés. N'importe, elles fonctionnent résolument, et grâce à des contributions généreuses qui, de ci de là, viennent s'ajouter à ce fond ; grâce à des loteries, à des fêtes improvisées, elles réalisent une aide relativement considérable.

Ainsi, et pour ne citer qu'un exemple, à la date actuelle, c'est-à-dire avant que la saison des froids ait commencé, elles ont déjà distribué 700 barils de charbon, dont 500 sont payés. Le secours est immense, n'est-ce pas, si l'on se rappelle que les rentrées régulières—les quotités, ne montent qu'à $240 annuellement. Et cependant ces chrétiennes militantes sont loin, bien loin d'avoir répondu à toutes les demandes auxquelles elles veulent satisfaire. Les probabilités sont que celles-ci représenteront, au minimum, 1200 barils. Où trouver l'argent nécessaire pour combler ce déficit ?

Elles espèrent d'abord, et j'ai la foi que cet espoir ne sera point déçu, que la liste des sociétaires grossira. Mais même si elle se doublait, le capital voulu ne serait pas assuré; et puis ces accessions s'opèrent toujours avec une certaine lenteur ; et des infortunés sont là, que l'hiver va surprendre, et qui ne peuvent attendre. Il importait donc de se décider à la voie la plus expéditive ; elles l'ont comprise et immédiatement elles ont commencé la bonne œuvre.

En ce moment elles se livrent à une double propagande.

D'abord elles sollicitent partout de nouvelles adhésions, car celles-ci sont pour la société la base certaine, stable ; puis elles sont en quête de souscriptions immédiates. A cet effet, et sans s'inquiéter des découvertes qui se doivent rencontrer sur pareil chemin, elles visitent les chefs de maisons de commerce, d'usines, de bureaux importants; elles frappent à la porte des banques, des compagnies d'assurances, de chemins de fer, de toutes institutions enfin dont la prospérité est liée à celle de la Nouvelle-Orléans.

Le labeur est long, pénible, sans doute, mais ce n'est pas l'énergie, la force de persévérance qui leur font défaut ; il faut le reconnaître, d'ailleurs, jusqu'ici elles ne se sont point heurtées à ces refus exprimés sans ménagements, et qui blessent les susceptibilités. Le fait contraire s'est produit ; partout l'accueil a été courtois, et fréquemment la réponse très libérale.

Ce début leur a été un précieux encouragement, et voilà que plus que jamais elles s'animent à la tâche, et entrevoient que la collecte sera bonne pour leurs pauvres.

Et ici je dois appeler l'attention sur un détail d'une haute portée. Il arrive parfois qu'une proportion importante d'un fonds de société charitable soit consacrée aux frais de loyer, de correspondance, d'employés de celle-ci; autant de moins pour les secourus.

Dans le cas présent rien de semblable. Les Dames Hospitalières ne *retranchent pas un cent* des sommes perçues pour l'assistance.

Un de leurs statuts porte qu'on ne connaîtra pas une obole, même à la perception des quotités et des contributions.

Ce travail se distribue parmi les membres, et si des recouvrements imposent quelque dépense, cette dépense, quelle qu'elle soit, demeure à la charge de qui effectue la rentrée. Personne, absolument personne n'est payé, sous quelque forme que ce soit; tout, absolument tout est affecté aux malheureux.

Ajoutons que chaque membre, par le seul fait du paiement de sa quotité mensuelle de 50 cents, a droit à un secours pour les individus dont il sait la dénûment et qu'il désigne à ses collègues.

Les indigents ont conséquemment le bénéfice entier de l'argent recueilli ; et j'ajoute que l'aide leur est donnée avec autant de délicatesse que de cœur.

Ce dernier détail a son très grand prix.

Je crois l'avoir déjà écrit dans un article précédent, la misère a sa fierté. Il est, surtout dans notre société actuelle, bien des malheureux auxquels il est malaisé de faire accepter une assistance.

Les Dames Hospitalières Louisianaises connaissent ce trait de la nature humaine ; c'est avec un tact exquis—un tact caractéristique de la femme—qu'elles le traitent. Le bienfait grandit encore par cette façon de le dispenser.

J'ai en l'occasion de suivre le fonctionnement de cette *Société Hospitalière des Dames Louisianaises*, et c'est parce que j'en ai été vivement touché, parce que je connais les apaisements qu'elle a causés à bien des infortunes, que j'ai écrit ce que l'on vient de lire.

Leur recommandation est dans leurs actes de tous les jours ; elles n'avaient nul besoin de ces lignes, qui n'ont que le mérite de la sincérité, et de rendre justice à des compatriotes, à des amies aussi.

Cela dit, il ne me reste plus qu'à désigner ici celles qui dirigent cette Société si méritante ; qui s'y consacrent entière. Je ne saurais mieux conclure que par leurs noms, mille fois plus éloquents que tout ce qui pourrait venir de ma plume.

Les voici : PRÉSIDENTE, Mlle Coralie Correjolles ; VICE-PRÉSIDENTE, Mme Alexandre Lesseps ; TRÉSORIÈRE, Mme Eusèbe Bonny ; SECRÉTAIRE, Mme Martial Gosselin.

A la suite de ces noms je n'ai plus qu'à signer le mien, qui se trouvera ainsi en excellente compagnie.

L. PLACIDE CANONGE.

LA TOUSSAINT.—Quelques jours nous séparent encore de la Toussaint, cette fête imposante, touchante entre toutes ; néanmoins nous croyons être utile à nos lecteurs en prenant les devants et en leur rappelant, dès aujourd'hui, le nom de M. Victor Anseman, jardinier fleuriste, qui, en matière de bouquets, d'ornementation florale, est vraiment un artiste.

Si l'on veut savoir ce que peut faire en ce genre M. Anseman—dont nous aurons à reparler—on n'aura qu'à visiter ses deux charmants étalages, dont le public peut déjà juger en partie. L'un sera placé à la confiserie Pellegrini, coin des rues du Canal et des Remparts, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 octobre ; l'autre, le 31 octobre et le 1er novembre (toute la journée), au Marché Français.

Le jardin et la serre de M. Victor Anseman sont situés au coin des rues St. Pierre et Murat.

Nos lecteurs, nous en sommes certain, nous remercieront de la recommandation; elle est méritée, et pour l'exécution des commandes et pour la modicité des prix. Voir l'annonce.

—Une lettre de Paris nous apprend que M. Jules Michel, qui fut attaché à l'ABEILLE durant le *World's Fair* de la Nouvelle-Orléans, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Mme Michel est morte à Rennes, en Bretagne.

Nous prenons part au grand malheur qui a frappé notre collaborateur et ami, et le prions de croire aux vives sympathies de toute la rédaction de l'ABEILLE, qui a gardé de lui le meilleur souvenir.

BAL.—Le Juniata Benevolent Association célébrera, samedi prochain, 30 octobre, son second Anniversaire, par un Grand Bal Paré Complimentaire, qui aura lieu à la Salle des Odd Fellows.

Nous remercions le Comité d'organisation des invitations adressées à l'ABEILLE. Ce Comité est ainsi composé: MM. Chas. Rose, ex-officio ; Fred. Huff, président ; J. H. Weaver, J. J. Huener, Emile J. Daunoy, Henry Luft Jr.

ALMANACHS.—Les Almanachs Comiques sont bien véritablement une spécialité parisienne. Chaque année il en édite un très grand nombre, et toujours la note en est nouvelle, amusante. La maison Wharton, 5 rue Carondelet, vient d'en recevoir un charmant envoi, que nous vous engageons à parcourir. Nous en avons trois sous les yeux: *L'Almanach Amusant*, 20ème année ; *l'Almanach des Cocottes*, 19ème année ; l'*Almanach du Charivari*, 28ème année.

Vous y trouverez bigarrures, boulevardiana, tribunaux comiques, nouvelles, d'une littérature toute spéciale, racontars, fariboles, cancans, nouvelles à la main, échos, articles tintamarresques, scènes de la vie parisienne, etc., etc. Tout cela agrémenté d'illustrations très joliment crayonnées et dont l'esprit le dispute à celui du texte.

Nous avons aussi reçu des MM. Wharton le numéro du *Illustrated Graphic*, du 23 octobre, très copieusement illustré et que nous prenons plaisir à recommander.

MUSÉE-THÉATRE.—Toujours un ensemble fort attrayant au Musée-Théâtre. Allez vous en assurer par vous même dans cette journée du dimanche, qui vaudra certainement à M. Robinson une file encore plus longue de visiteurs.

Cependant une curiosité des plus rares s'ajoutera à celles qu'il possède déjà: Jo-Jo, un bambin russe ayant absolument une tête de chien. Nous aimons à penser que c'est un chien qui rapporte. Bien d'autres phénomènes encore, et toujours Rolla (rien d'Alfred de Musset) avec l'effet d'optique qu'on veut voir encore et encore.

EDEN THÉATRE.—Ce soir, représentation extraordinaire, où tous les sujets des trois troupes paraîtront dans les meilleures scènes de leur répertoire.

La Sainte Catherine, opérette en un acte, disparaîtra bientôt de l'affiche ; avis aux retardataires.

—Une soirée musicale sera donnée jeudi prochain, 28 octobre, au bénéfice du Chœur de la Chapelle Ste-Anne, dont M. Geo. L. O'Connell a la direction et dont les précédentes exécutions ont été remarquées. Le programme de ce Concert est comme suit :

Faust, solo de piano, Leybach; Mlle Lewis.

La nuit calme et serene (TROVATORE), Verdi; Mlle F. Duffour.

Marina, Pictor; M. Gernhauser.

Solo de piano, de *** ; Mlle Moore.

El Kastara, Rupès ; M. Alfred Kernion.

Solo par Mme Bettison, contralto.

Duo de *La Favorite*, Donizetti ; par Mlle F. Duffour et M. A. Kernion.

Les Rameaux, Faure ; par M Goschen.

Festival Hymn, (solo et chœur), Von Weber ; par Mlle Duffour et le chœur de Ste-Anne.

Accompagnateur, M. Geo. L. O'Connell.

La soirée aura lieu chez M. P. M. Schneidau, 201 rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

On commencera à 7 heures.

Prix d'entrée 10 cents.

ANNIVERSAIRE.—Le Juvenile Spanish Union Benevolent Association célèbre aujourd'hui son second anniversaire. Cette fête aura lieu à 7 heures du soir, à la Salle de la Parfaite Union (Union Française), rue des Remparts.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. Philip Werlein un joli choix de morceaux pour piano, que nous prenons plaisir à recommander et que l'on prendra plaisir à connaître: *Par les Sentiers*, valse d'Edonard Hajan; Fantaisie élégante sur les motifs de *Faust*, par J. Leybach; *American Ladies*, polka de Carlo Curti; *Tay's Waltz*, de G. Théo. Tudury; Une valse de la série *Tobacco States Waltzes*, (singulier titre) par H. Morscheimer; *Le Chant du Berger*, nocturne de Colas, et enfin *Le Chant des Eaux*, composition de E. Richard, dont nous avons déjà parlé.

Théâtre de l'Opéra.

Rien de nouveau pour l'Opéra ; d'une heure à l'autre cependant nous pouvons, nous devons recevoir la dépêche annonçant l'arrivée du steamer *Elam*, qui porte la troupe de M. Maugé, et sa fortune, espérons-le.

En attendant ce télégramme, constatons qu'on déploie beaucoup d'activité à l'Opéra et que la Compagnie des Marchands y fait largement les choses. Salle et scène auront été complètement renouvelées avant le premier lever de rideau ; planchers, loges, tapis, tapisseries, tout sera battant neuf, et dans ces conditions la notre théâtre français pourra de nouveau être cité parmi les plus élégants, les plus complets qui soient aux Etats-Unis.

Les importantes améliorations qu'achève en ce moment la Compagnie des Marchands, assèrent certainement au succès du directeur. Au joli tableau qu'on nous promet il fallait un joli cadre ; nous l'aurons.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Trente trois sujets, tous cités souvent dans leur ligne, composent la troupe de Minstrels, dont MM. McIntyre, Heath et Milton C. Barlow sont les étoiles.

Cette compagnie, populaire partout aux Etats-Unis, jouera, durant la semaine qui s'ouvre, un répertoire entièrement nouveau pour le public de la Nouvelle Orléans On parle, entr'autres, d'une très écrayante parade de tambour-major et d'une pièce burlesque : *The little sly cove.*

THÉATRE ST-CHARLES.—La troupe de M. Jos H. Mack commence ce soir un engagement d'une semaine. A cette occasion nous aurons la reprise de *Spartacus le Gladiateur*, ouvrage dramatique qui contribua beaucoup à la réputation de McCullough.

C'est M. Robert Downing qui reprendra le rôle du célèbre artiste. La tâche est lourde ; néanmoins si nous en croyons les critiques que nous avons sous les yeux, elle ne l'est pas trop pour le jeune tragédien. Nos confrères nous disent qu'il s'y montre chaleureux, mouvementé, brillant, et que, physiquement parlant aussi, il semble être né pour interpréter pareil personnage.

Dans l'ouvrage reparaîtra aussi M. Wm. Muldoon, le lutteur renommé, qui ne se pose pas en acteur, bien entendu ; mais qui, sous le rapport plastique, sera sans nul doute un athlète très remarqué.

La seconde représentation de *Spartacus* Le triomphe du biceps. aura lieu demain.

BATAILLE DE PARIS.—De nombreux visiteurs se donnent rendez-vous, chaque dimanche, au Panorama de la Dernière Bataille de Paris. On ne se lasse pas de voir la grandiose composition de Philippoteaux.

Le Panorama est ouvert de huit heures et demie du matin à cinq heures de l'après-midi.

Prix 25 cents ; enfants 15 cents.

THÉATRE FARANTA.—La troupe japonaise burlesque de May Adams termine aujourd'hui son engagement On la verra en matinée et le soir. Elle fera ses adieux au public par un programme plus attrayant que jamais. Elle veut que cet adieu laisse des regrets.

Nous avons déjà signalé ces lignes à la composition quand nous avons appris que les Japonais ont renouvelé leur contrat et resteront ici une semaine encore.

Nous demain, on les reverra, avec un spectacle nouveau et une troupe nouvelle. Celle-ci paraîtra dans *Our Girls.*

LE MONT SAINT-MICHEL.—Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement français avait refusé de renouveler le bail en vertu duquel cinq ou six religieux habitent certaines parties de l'abbaye St-Michel. La nouvelle est vraie ; mais il est inexact qu'on ait voulu, par cette mesure, tracasser les religieux. Le monument historique du Mont Saint-Michel est, en ce moment, l'objet d'importantes restaurations.

La commission des beaux-arts a prévu que le lieu dont les religieux avaient la jouissance devrait être également restauré ; c'est pourquoi le bail dont il est question n'a pu être renouvelé. Cette décision a été prise à la suite d'une entente entre l'administration des domaines et le bureau des monuments historiques.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1886.

Thermomètre de R. SCHMITT, Opticien. No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	58	14⅔
Midi	78	25⅓
3 P. M.	78	25⅓
6 P. M.	75	23⅞

Nlle-Orléans, 23 octobre 1886, 8 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	—	Nashville, Tenn	82
Augusta, Geo	79	Pittsburg, Pa	69
Savannah, Geo	74	Cairo, Ill	77
Mobile, Ala	81	Davenport, Iowa	58
Montgomery, Ala	81	Dubuque, Iowa	53
Vicksburg, Miss	82	Keokuk, Iowa	62
Galveston, Tex	78	La Crosse, Wis	59
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	75
Shreveport, La	79	St-Paul, Minn	58
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	76
Chattanooga, Tenn	77	Omaha, Neb	6
Cincinnati, O	72	Yankton, D. T	58
Louisville, Ky	75	Key West, Fla	86
Memphis, Tenn	81	Nlle-Orléans, La	81

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Hiram Workman à Mlle Mary Joseph.
Thos Lee à Mlle Amelia Habighost.
Geo W. Dorman à Mlle Nellie Gibbons.
Leopold Heidenreich à Mlle Jeanny Duffour.
Wilhelm F.F. Eckler à Mlle Catherine Schoen.
William A. Gordon à Mlle Henrietta A. Hart.
Frank Powell à Mlle Elizabeth Connell.

Naissances.

Mme Henry Otto, un garçon.
Mme Abe F. Grundy, un garçon.

Décès.

Mme Marie J. Marie, 58 ans, coin Dryades et Valence.
Mme Veuve Julia Harvey, 74 ans, 179 rue Marigny.
Louis Fontao, 3 mois, 48 rue Powder, Alger.
Frans Weber, 55 ans, coin Robert et Jasper.
Wilhelm Bruder, 11 mois, 816 rue Nord Rempart.
Mlle Marie Kramer, 18 ans, 48 rue Bourbon.
Annie Sincenen, 20 ans, 154 rue Sud Franklin.
H. S. Johnson, 18 ans, 178 rue Sud Franklin.
Anthony Brental, 100 ans, rue Cadiz près Camp.
Mme Lucien Leblanc, 84 ans, 157 1/2 rue N. Galvez.
Charles S. Zelenka, 50 ans, rue Euphrosine près Magnolia.
Antoinette Fairbos, 79 ans, 368 rue Ursulines.
William Bermus, 39 ans, 154 rue Huitième.
Eugénie Guérin, 77 ans, coin Johnson et Laperrouse.
John Comosky, 67 ans, 54 rue Sorapuru.
Mme Veuve Louis Q. Arnal, 69 ans, 60 rue St Pierre.
William Peter, 30 ans, Chemin du Bayou près Robertson.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Carl. P. Petrini au Mutual Building and Homestead Association, un terrain dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Valmont, Colisée, Léontine et Chestnut, $400.

Succession de Christopher Meister et sa femme à Francis Mahoney, un terrain dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Port, Remparts, St. Claude et Lafayette, $1075.

P. A. Delvaille à Joseph Ray, un terrain dans le 7me district, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, St. Claude et Tréme, $800.

Mme Henry L. Diamond à James Simeon, un terrain dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Chestnut, Austerlitz et Colisée, $1200.

Succession Christopher Meister et femme à James Simeon, un terrain dans le 3e district, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piète et Dauphine, $2000.

Frank Mallerich à Mme Vve Christine Truckenbrod, un terrain dans le 3e district, dans l'îlet borné par les rue Constantin, Elmire, Dauphine et Bourgogne, $100.

F. J. Hawthorn à Myrthe Herbert, une portion de terre dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Espagne, Robertson et l'Avenue Washington, $100.

Mme Vve Francis Cuneo au Firemen's Building Association, une portion de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné les rues Magasins, Thalie, Constance et Erato, $1200.

Wm Hincks au Dr M. Edmond Hincks, une portion de terre sur le Bayou St-Jean, $500.

Henry Dutrey à David Dufréchon, une portion de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Roman et Prieur, $2,400.

Ventes par le percepteur de taxes 1er district :

J. Benoir et als à D. Negrotto jr., un terrain dans le 7me district, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Hampson et Deuxième, $12 00.

D. Pendergast à D. Negrotto, jr., un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Erato, Derbigny et Clio, $4 00.

Marie Liafou et al à D. Negrotto jr., un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Franklin et Basin, $10 00.

D. Jobson ou Jabson à Domingo Negrotto jr., un îlet de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Poydras et Lafayette, $1 00.

Charles Bacas à D. Negrotto jr., deux terrains dans le 7me district, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Lowerline, Hampson et Deuxième $5 00.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Monumental Bross. Cie. du Connecticut, contre H. Dudley Coleman—Procès pour un billet à ordre de $600.

Cour Civile de District.—Feu Michel Duffy, décédé en 1882, laisse ses biens à sa femme et à ses enfants; sa femme est nommée exécutrice testamentaire.

Feu John Lewis fait John Wolfe et Edward Roesa ses légataires universels et nomme le premier, exécuteur testamentaire.

Les procès suivants ont été intentés pour réduction d'assessement :

La Société du Crédit Mobilier, pour une propriété bornée par les rues Canal, Camp, Commune et St-Charles, de $10,000 à $3,000. Manuel Pyro, argent prêté à intérêt, de $10,000 à $3,000. La New-Orleans Cotton Press Association, assessements sur capital et propriétés foncières, de $150,000 à rien, et sur le capital, de $40,000 à $20,000. John W. Carlton pour une cancellation d'assessement de $18,000 en raison de ce que la propriété assessée n'est pas spécifiée. Succession de L. C. Jurey, de $19,500 à $16,000.

Les fils de J. P. Sarrazin & Cie, contre les créanciers, cession de propriété. Actif $70,212 14. Passif, $92,992 99. La réunion des créanciers aura lieu devant M. Stockton, notaire, le 24 novembre.

Louise Marere contre la ville. Procès pour $445.

Rosile Ekonomide contre Louis Suberville Procès spoursé $450 de dommages.

John Gardecourt à Philippe Mahoney. Procès pour une somme de $1,028 montant de 2 billets à ordre.

Succession de Michel Lion contre le Dr E. A. Murphy, procès pour $696; provenant d'un achat de marchandises.

Cour criminelle de district—Section A. — Juge Roman. — Le grand jury a reconnu qu'il y avait lieu de poursuivre 1. pour tentative de meurtre et 2. pour blessures, les officiers H. I. Evans, J. Mauberret et J. Sontag qui ont blessé le 25 septembre le chinois Hung Luu.

Rectification. — Par suite d'une confusion de noms, nous avons commis dans le numéro de vendredi, une erreur regrettable, que nous nous empressons de rectifier ; nous annoncions que M. Turla avait été reconnu coupable de détournement. Il n'en est rien ; bien au contraire, M. Turla a été par la cour hier, honorablement acquitté.

R. Estoup reconnu coupable de meurtre a été condamné à 15 ans de travaux forcés et aux dépens.

Cour du Recorder Davey.—Mike Fox, ivresse, $20 en trente jours.

Mary Lewis et Rosetta Bell, bataille et bris de paix, $20 ou trente jours.

Mary Mercier, violation d'ordonnance, $10 ou vingt jours.

Rosa Desloud, ivresse et bris de paix, $20 ou trente jours.

Isabella Quinn, pour petit larcin, envoyée devant la Cour Criminelle, $500 de cautionnement.

Charles Owens et Mike Colvey, envoyée devant la Cour Criminelle, $250 de cautionnement.

A. W. Thompkins, alias G. W. Hart, détournement de fonds, envoyé devant la Cour Criminelle, $1000 de cautionnement.

Cour du recorder Burthe.—John H. Adams, insultes et résistance à un officier de cour, $10 ou 20 jours de geôle de police.

Pat Cook, ivresse et bris de paix, $20 ou 30 jours de geôle de police.

Tom Dolan alias Crazy Tom, bris de paix et insultes, $20 ou 30 jours de geôle de Police.

Amelia Hippolite, ivresse, $2 50 ou 10 jours de geôle de Police.

John Sears, bris de paix, $5 ou 10 jours de geôle de police.

Geo. Haas, bataille et bris de paix, $20 ou 30 jours de prison.

Laura Dean, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours de prison.

Paul Meyer, petit garçon, accusé par l'officier Reilly d'escaut et batterie sur la personne de Patricio Leonard, un aliéné, qui avait insulté et battu sa mère, a été acquitté.

Leonard a été renvoyé en prison pour subir un examen.

Mass meeting.—Hier soir a été tenu au coin des rues Espagne et St-Claude, par les partisans de Theo. Th. H. Wilkinson, le meeting de ratification de la nomination de leur candidat pour le 1er district congressionnel.

M. E. Wisdom a pris le premier la parole et a présenté le candidat dont il a fait l'éloge, demandant aux assistants de lui donner leurs voix.

M. Warren Easton lui a succédé, et a traité longuement la question du riz, du sucre et de l'industrie en général et en fin celle de l'éducation.

M. Wilkinson, a-t-il dit, est l'ami du pauvre parce qu'il est l'ami de l'éducation et que par l'éducation, il donnera à chaque enfant les moyens de devenir un citoyen honorable et utile à son pays.

M. O'Donnell prend ensuite la parole, et prononce un discours bien conçu, bien senti, énergique, émaillé de bons mots d'allusions et de comparaisons qui amusent fort les auditeurs et captivent leur attention.

M. T. H. Laroque, dans un discours plein de sentiment et de cœur, traite successivement des diverses questions déjà traitées par ses prédécesseurs, et plus spécialement celle de l'éducation.

M. T. L. Wilkinson remercie les assistants de leur longue attention, de leur présence et de la confiance qu'ils lui ont accordée.

Il passe successivement en revue la question de la protection de l'industrie, celle du travail, celle de l'abolition du travail des convicts et enfin celle de l'abolition des tarifs sur les sucres, sucres, alcools et autres, puis il fait ressortir la supériorité du parti démocrate sur le parti républicain qui a établi toutes ces taxes et tous ces tarifs.

M. Lionel Adams termine par un très éloquent discours.

Statistique.—Il a été opéré, dans les diverses stations de la ville, pendant la semaine qui vient de s'écouler, 239 arrestations.

Les individus de 20 à 40 ans, tant hommes que femmes, donnent le chiffre le plus élevé, soit 148.

Les célibataires et ceux qui savent lire et écrire sont de beaucoup les plus nombreux.

Les blancs l'emportent en nombre sur les gens de couleur ; sur les 239 arrestations, 149 appartiennent aux premiers, 90 aux derniers. 174 individus appartiennent au sexe masculin, 65 au sexe féminin.

Les arrestations se subdivisent comme suit :

Precinct.	Hommes.	Femmes.
1er	33	19
2ème	6	3
3ème	39	29
4ème	33	19
5ème	10	1
6ème	3	1
7ème	9	2
8ème	10	0
Jubaybain	8	0
Du Port	25	0
Total	174	65

Ages.	Hommes.	Femmes.
De 10 à 20 ans	28	8
De 20 à 30 ans	71	26
De 30 à 40 ans	41	10
De 40 à 50 ans	16	15
De 50 à 60 ans	15	2
De 60 à 70 ans	3	3
De 70 à 80 ans	0	1
Total	174	65

Sur les 239 arrestations, les mariés, célibataires, ceux qui lisent et écrivent, tant hommes que femmes, se subdivisent comme suit :

	Hommes.	Femmes.
Mariés	64	21
Célibataires	110	44
Lisant et écrivant	124	31
Ne lisant ni écrivant	45	34
Blancs	113	36
Couleur	61	29

Il a été arrêté :

Nationalités	Hommes.	Femmes.
Etats-Unis	137	53
Irlande	9	3
Allemagne	10	2
Italie	7	0
France	5	1
Espagne	1	0
Cuba	1	0
Canada	1	0
Angleterre	0	1
Suède	1	0
Norvège	1	0
Hongrie	1	0
Total	174	65

Ont été arrêtés :

	Hommes.	Femmes.
Pour ivresse	43	19
" voies de fait	20	4
" insultes et abus	14	9
" abus de confiance	8	2
" vol	12